



Panne à répétition d'une voiture achetée en défiscalisation

Par **BRUCTER**, le **10/07/2010** à **21:25**

Bonjour,

j'ai acheté une voiture utilitaire en défiscalisation en 2006.

Depuis, j'ai des ennuis mécaniques à répétition et je n'ai toujours pas fini de la payer.

Étant donné que les réparations sont à chaque fois très coûteuses, je ne peux plus assumer cette charge.

Que dois-je faire alors vis à vis de la maison de défisc et la maison de crédit?

Merci de votre réponse, cordialement.